

Administration/Après l'adoption des mesures d'austérité par le gouvernement

Pascal Houangni Ambourou en pédagogue

CNE
Port-Gentil/Gabon

C'EST parce que les mesures d'austérité récemment initiées par le gouvernement ne sont pas très bien appréhendées de tous, que Pascal Houangni Ambourou a entrepris, le week-end écoulé, de s'adresser aux auxiliaires de commandement, aux chefs de service de l'administration déconcentrée, aux acteurs politiques, aux opérateurs économiques et à la société civile. Un exercice de communication visant à présenter les enjeux et les défis desdites mesures.

Une façon aussi pour le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, dans un élan de solidarité gouvernementale, de servir de relais auprès des siens, alors que ses collègues membres du gouvernement directement concernés par ces mesures sont, à cet effet, engagés dans des campagnes d'information et d'explication à Libreville. La rencontre sus-évoquée a eu lieu dans un établissement hôtelier de la place, en présence de Patrice Ontina, gouverneur de la pro-



Le ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambourou, pendant son exposé.



Les autorités administratives, politiques et religieuses étaient présentes.

vince de l'Ogooué-Maritime.

Pascal Houangni Ambourou a, d'entrée, expliqué à son auditoire le contexte de ces mesures qui, selon lui, ont vocation à optimiser les recettes de l'Etat pour investir dans les différents outils de production gérés par l'administration. Mais, surtout, d'optimiser le programme de l'égalité des chances du chef de l'Etat dont l'objet est d'améliorer les conditions de vie des plus vulnérables. « *Donnant le ton à l'effectivité de ces mesures, le chef de l'Etat a montré l'exemple en réduisant de 40% les effectifs de la présidence de la République. En réduisant*



Les chefs des service administratif provinciaux et les auxiliaires de commandement aussi.

aussi, quasiment de moitié, les cabinets et les revenus mensuels des agents publics les plus nantis », a poursuivi le membre du gouverne-

taire en vue de la promotion de la justice sociale au Gabon". Explicitant que celles-ci ont également pour ambition de favoriser le nouveau Plan de relance économique. « *Depuis un an et demi, le gouvernement, sous la conduite du Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet, a lancé un Plan de relance économique avec deux axes d'orientation. Le premier est de moderniser le pays et développer l'économie. Le deuxième est bien évidemment de gérer la fracture sociale* », a-t-il indiqué.

Non sans faire admettre que "de nombreux Gabonais souffrent. Et pour pouvoir consolider ce pouvoir

d'achat, il nous faut investir dans des éléments qui contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie". Dans ce registre, il a cité notamment la santé, la sécurité et l'éducation. Ces éléments importants doivent, selon lui, nécessiter beaucoup de moyens. « *Il nous faut trouver ces moyens-là, c'est pourquoi le gouvernement a décidé de montrer l'exemple en allant dans une politique de rationalisation des dépenses* », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « *La Cnamgs sera de meilleure facture, la CNSS remplira pleinement ses fonctions régaliennes. L'Etat pourra aussi assurer un certain nombre d'investissements, notamment des investissements productifs qui sont générateurs de croissance et d'emplois pour le pays* ».

En définitive, à en croire Pascal Houangni Ambourou, ces mesures de rationalisation des dépenses ont pour seul objectif de faire en sorte que l'Etat puisse investir dans le social, tout en relançant l'économie. La phase des questions/réponses qui a suivi cette communication à caractère pédagogique, a permis de mieux édifier l'auditoire.

Scolarisation des enfants vivant avec un handicap intellectuel et/ou physique

Agir pour le handicap forme des AVS

FAE
Port-Gentil/Gabon

AYANT inscrit, comme objectif, la scolarisation en milieu ordinaire des enfants vivant avec un handicap intellectuel et/ou physique, l'Organisation non gouvernementale "Agir pour le handicap à l'école" (AHE) a fait un double constat. Premièrement, presque toutes les écoles du pré-primaire ou du primaire accueillent au moins un enfant en situation de handicap. Deuxièmement, les écoles qui reçoivent ces enfants inadaptés n'ont aucune organisation pédagogique pour les suivre. D'où l'initiative que vient de prendre cette structure d'organiser une première session de formation des assistants de vie scolaire



Rodrigue Mbouendy Mabika, le formateur des assistants de vie scolaire (AVS).

(AVS). Pendant un mois, quinze éducatrices vont suivre une formation spécifique animée par Rodrigue Mbouendy Mabika, éducateur spécialisé psychopédagogue. Elles recevront les rudiments de base nécessaires à l'accompagnement des enfants en

situation de handicap dans les salles de classe. Ainsi, à la fin de la formation, les AVS formés seront capables d'accueillir les élèves en question, leur apporter l'aide nécessaire dans tous les actes qu'ils seront appelés à réaliser et favoriser leur participation aux activités éducatives.



Les futures AVS durant un atelier.

Les assistants de vie scolaire apprendront aussi à collaborer à l'élaboration des projets personnalisés en matière d'éducation, de pédagogie et de thérapie des élèves présentant des difficultés d'adaptation. Tout comme ils participeront aux sorties de classe et aux rencontres avec les

familles. Définissant la place et le rôle de l'AVS, Rodrigue Mbouendy Mabika a expliqué que, "intervenant uniquement à l'école, l'assistant de vie scolaire accompagne et aide les élèves en situation de handicap à vivre leur scolarité au mieux". Il intervient géné-

ralement dans une classe spécialisée où il aide l'élève inadapté à se déplacer, à manipuler le matériel, à communiquer avec les autres. L'AVS apporte également un soutien psychologique à l'enfant. La formation, qui prendra fin le 4 août prochain, n'a malheureusement accueilli que des éducatrices. Les vocations chez les enseignants hommes étant, semble-t-il, moindres. Les éducatrices en formation sont également issues des établissements du secteur privé, le secteur public étant sollicité en cette période par les examens de fin d'année. Mais, au regard des attentes, il n'est pas exclu que d'autres sessions de formation soient prochainement organisées.

CHANGEMENTS	COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 13/07/2018	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1658	1USD =	562,667	1 USD	580,298	CAC 40	13/07/2018	5 393,38
		CAD	1,5369	1CAD =	426,805	1 CAD	455,059	DOW JONES	13/07/2018	24 ,863,01
		JPY	131,1300	1JPY =	5,002	100 JPY	528,631			
		GBP	0,8826	1GBP =	743,185	1 GBP	792,260			
		CHF	1,1642	1CHF =	563,440	100 CHF	60 094,33			
		ZAR	15,6488	1ZAR =	41,917	100 ZAR	4 430,79			
		MAD	11,0530	1MAD =	59,347	1 MAD	62,69			
		CNY	7,7780	1CNY =	84,335	1CNY	86,86			
		KES	117,6320	1KES =	5,576	1KES	5,74			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
13 Juillet 2018: 74,06

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : http://www.ugb-banque.com